



Fédération des Mines Solides (FedMines) du Congo

AG ANNUELLE UNICONGO

18 NOVEMBRE 2024

20/11/2024

AGENDA

1. Bureau et Membres de la FedMines 2024
2. Avancées en 2024
3. Difficultés en 2024
4. Les activités de la FedMines en 2024
5. Les cours des matières premières en 2024
6. Perspectives pour 2025

BUREAU et MEMBRES DE LA FEDMINES

6 membres dont une société minière en production

Polymétaux (Cu, Zn et Pb):

SOREMI – Actionnaire Majoritaire (AM) : *China National Gold Group (Chine)*
 Société en production depuis 2017



Engrais :

Potasse (K):

Sintoukola Potasse – AM : *Kore (UK)*

Luyuan des Mines – AM : *Shandong (Chine)*



Phosphate (P):

Cominco – AM : *Kropz plc (UK)*



Fer (Fe):

MPD Congo – AM : *ZIOC (AIM Market UK)*

GenMin – AM : *GenMin (Australie) - Gabon*

Société en recherche de permis au Congo



Bureau
depuis
octobre 2022

Président	Florent Lager	MPD Congo
Vice-président	Patrick Stevenaert	Cominco
Vice-Président	Jean-Claude Bassonama	SOREMI

20/11/2024

1) Production – SOREMI

La société **SOREMI** qui a démarré sa production en 2017, poursuit ses activités.

En 2023, elle a produit 9.038 tonnes de cathode de cuivre (alors qu'elle estimait en produire 12.000) et 13.324 tonnes de lingots de zinc (elle estimait en produire 20.000). Ces écarts s'expliquent par la guerre russo-ukrainienne, qui pose des problèmes pour l'importation du soufre.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2024 la société a produit 6.842 tonnes de cathode de cuivre (exportation 6.608 tonnes) et 12.844 tonnes de lingot de zinc (pas d'exportation).

Au cours de l'année 2024, la SOREMI a également relancé les activités d'exploration avec des forages dans le cadre du permis Bokosongho. Concernant le permis Kimbenza, l'exploration se déroule également bien et les perspectives sont bonnes. À Mfouati, les travaux d'exploitation se poursuivent également.

Le vol de minerais sur les différents sites ont continué en 2024 malgré la présence des forces de l'ordre, généralement après de fortes pluies.

La SOREMI possède également un permis d'exploration d'or dans le département de la Lékoumou proche de celui de MPD Congo et elle a remis au cours de l'année 2024 son EIES qui n'a pas encore été validée.

2) Projets d'engrais (potasse et phosphate)

Sintoukola (potasse) : Un accord EPC pour la construction de la mine de Kola par le Consortium PowerChina International et SEPCO a été signé en novembre 2024. L'année 2025 sera dédiée à la négociation et signature des accords de financement (CapEx estimé à 2 Milliards USD).

Luyuan des Mines (potasse): Au cours de l'année 2024, la société a continué de réaliser les travaux de construction préparatoires à la phase d'exploitation qui ont débuté en 2023 avec des travaux de route, l'alimentation en énergie électrique, des bâtiments et certaines installations minières

Cominco (phosphate). Des progrès significatifs ont été enregistrés avec des investisseurs intéressés pour financer la phase de construction. Kropz a octroyé un budget complémentaire et des travaux préparatoires à une phase de construction sont en cours.

3) Développement des projets minerais de fer

Les deux sociétés de minerai de fer au Congo (MPD) et au Gabon (GenMin) continuent de travailler sur les études pour démarrer des phases 1 à un niveau d'investissement (capex) plus faible ou une phase test ou EPP pour tester la logistique, dé-risquer le projet principal et faciliter ainsi la levée des financements.

MPD Congo (fer de Zanaga Congo) : Changement d'actionnaire en décembre 2022. La société Zanaga Iron Ore Company (ZIOC) listée à l'AIM Market détient 100% de la société MPD Congo (Glencore détient 43% de ZIOC). En août 2024 MPD Congo a remis au Ministère des mines une étude de faisabilité (FS) révisée. Elle continue les études sur la production d'énergie et la solution portuaire. Le FEED (phase de test des hypothèses de la FS révisée) devrait débuter au cours de l'année 2025 pour deux ans et la décision d'investissement devrait être prise fin 2026.

GenMin (fer de Baniaka Gabon) : Le permis d'exploitation de mine à grande échelle d'une durée de 20 ans a été délivré en décembre 2023. Le permis environnemental et social a été accordée le 27 Juillet 2023. La société va continué les travaux préparatoires au cours de l'année 2025. Le démarrage de la phase d'exploitation est prévue pour 2026.

Cours des matières premières

La tendance du cuivre est à la hausse. Pour la potasse et le phosphate, maintien des cours après forte baisse. Quant au minerai de fer, il a perdu 40% depuis le début 2024. Les cours sont relativement volatiles et le contexte international incertain et préoccupant pour la levée de financement.

- **Cuivre (Cu)** : le cours a augmenté depuis le début de l'année 2024 (8390 USD/tonne en janvier et 9230 USD/tonne en octobre 2024). Le prix est à un niveau très élevé.
- **Zinc (Zn)** : le cours du zinc est remonté en 2024 (2500 USD/tonne en janvier et 3200 USD/tonne en octobre 2024) mais loin du pic de 4300 USD/tonne en avril 2022.
- **Potasse (K)** : le cours avait chuté toute l'année 2023 jusqu'en février 2024 et une légère reprise est notée.
- **Phosphate (P)** : le cours a chuté de 56% en décembre 2023 et il se maintient depuis à un niveau de 152 USD/t.
- **Fer (Fe)** : le cours du minerai de fer est en forte baisse depuis le début de l'année 2024. Les prix sont passés de 142 USD par tonne (62%) début janvier 2024 à 90 USD par tonne de mi-août à fin septembre. A la date de rédaction de ce rapport, le 15 novembre 2024, la tonne de minerai de fer se négocie à 102 USD.

Les investissements lourds (millions / milliards de USD) nécessitent la stabilité et la sécurité juridique ainsi qu'un environnement des affaires propices et un soutien sans faille de toutes les administrations (et pas seulement du Ministère des Industries Minières et de la Géologie).

1) Climat des affaires empirant, impactant la levée de financement

- Refus d'administrations d'appliquer certaines clauses des conventions minières (approuvées par le Parlement) : surcoûts, retards, pas de stabilité juridique (mémoire élaboré par la FedMines)
- Contrôles administratifs, saisie, procès : perte de temps, coûts supplémentaires, insécurité juridique
- CNSS : contrôle intempestif, mauvaise foi et non-respect des délais de prescription
- CEMAC : impacts négatifs de la réglementation des changes
- SYSCOHADA : pertes récurrentes donc obligation de recapitaliser
- Douanes : code en douane inadapté (surcoût)
- Lourds retards pour l'obtention d'autorisations administratives (permis de travail, gasoil ferroviaire)
- Arbitrages internationaux en cours devant la CCI Paris depuis 2021 suite au retrait des permis d'exploitation de trois sociétés en novembre 2020 et juin 2021 (Congo Iron, Avima et Congo Mining)
- Mines artisanales illégales dans l'enceinte de certains permis miniers et vol de produits miniers
- Forte augmentation du prix du gasoil en 2023 (5% fin janvier et 25% en octobre)
- CEMAC : l'exonération de TVA supprimée pour les sociétés pétrolières, minières et forestières. L'application de cette directive entraînera une augmentation de près de 20% des coûts des sociétés minières, en contradiction avec les conventions (lois) signées

2) Contexte international et national compliqué

- *Guerre entre l'Ukraine et la Russie* a pour effet que de nombreux investisseurs refusent de prendre des risques sur des investissements lourds et à très long terme (3 à 5 ans de période de construction et recettes et remboursement des prêts 10 à 15 ans après la première production)
- *Forte hausse du coût de l'énergie* et augmentation significative du prix du diesel (5% puis 25%) en 2023 impactant directement la construction et l'exploitation minière
- *Hausse significative des matériaux de construction* (acier etc) entraînant une forte hausse des capex des projets

3) Infrastructures nécessaires au démarrage des projets miniers : énergie, routes, rail, port

- Voie ferrée du CFCO à réhabiliter entièrement (plusieurs années de travaux)
- Insuffisance d'énergie pour les projets miniers
- Absence de port minéralier
- Mauvais états des routes et pistes et péage anormalement élevé sur la RN1
- Pipeline à construire

La majorité de ces infrastructures devraient être construites et entretenues par l'Etat. A ce jour, les accords pour encadrer la construction de ces infrastructures ne sont pas encore signés et les négociations pour certaines infrastructures sont suspendues (exemple port minéralier).

Les projets miniers doivent financer des dépenses supplémentaires mesurées en centaines de millions de USD, voire milliards de USD pour le minerai de fer.

1) Réglementation des changes CEMAC :

- La forte mobilisation des fédérations du secteur minier congolais (Fedmines) et gabonais (UMIGA) et du secteur pétrolier de la CEMAC a conduit à l'adoption de plusieurs règlements et instructions assouplissant la réglementation des changes (décembre 2021 et février 2022) par la BEAC.
- Au cours de l'année 2024, la FedMines et l'UMIGA ont continué de participer aux réunions avec la BEAC notamment sur les fonds Remise en Etat des Sites (RES), les provisions comptables et les difficultés d'application de la réglementation des changes (absence de formulaires, blocage au niveau des douanes, etc.)

2) Politique minière commune CEMAC en cours d'élaboration depuis 2022 et projet code minier CEMAC

L'objectif est de faire de la CEMAC un acteur du marché mondial de produits métallurgiques intermédiaires, et un premier fournisseur du marché régional de produits métallurgiques finis.

La FedMines au Congo et l'UMIGA au Gabon ont participé aux discussions relatives à l'élaboration de cette politique minière depuis 2022 mais les opérateurs des autres pays de la CEMAC n'ont pas été impliqués (pas de syndicat patronal représentant les opérateurs miniers hors Congo et Gabon).

Du 15 au 17 octobre 2024 une réunion à DOUALA a porté sur le cadre de gouvernance du Plan Stratégique de développement du secteur minier en Zone CEMAC élaboré par GINGER SOFRECO. Comilog/Eramet du Gabon et le président de l'UMIGA, ont participé à cette réunion.

Le livrable n° 6 de la Politique Minière Commune devrait aboutir à l'élaboration d'un Code Minier Communautaire, mais les critères de convergence ne sont pas homogènes au sein de la CEMAC.

La représentativité des opérateurs nécessite d'être renforcée au cours des prochaines échéances, et les livrables soumis à validation devraient être transmis en avance pour une meilleure contribution des sociétés minières.

3) Projet de code minier révisé au Congo

Entre 2015 et 2018, des discussions avaient eu lieu sur un projet de nouveau code minier au Congo. Ensuite, les discussions étaient à l'arrêt.

Au cours du mois de **juillet 2023**, un nouveau projet de code minier révisé a été transmis à la FedMines qui a transmis des commentaires sous forme de memorandum début août 2023.

En octobre 2023, une réunion a été organisée par le Ministère des Industries Minières et de la Géologie au cours de laquelle la FedMines a fait part de ses observations notamment sur les dispositions transitoires dans lesquelles une partie du code minier révisé serait applicable même aux conventions minières déjà signées, en cours de validité et approuvées par le Parlement.

Ce projet de code minier révisé contient, en l'état, de nombreuses clauses très défavorables aux investissements dans ce secteur.

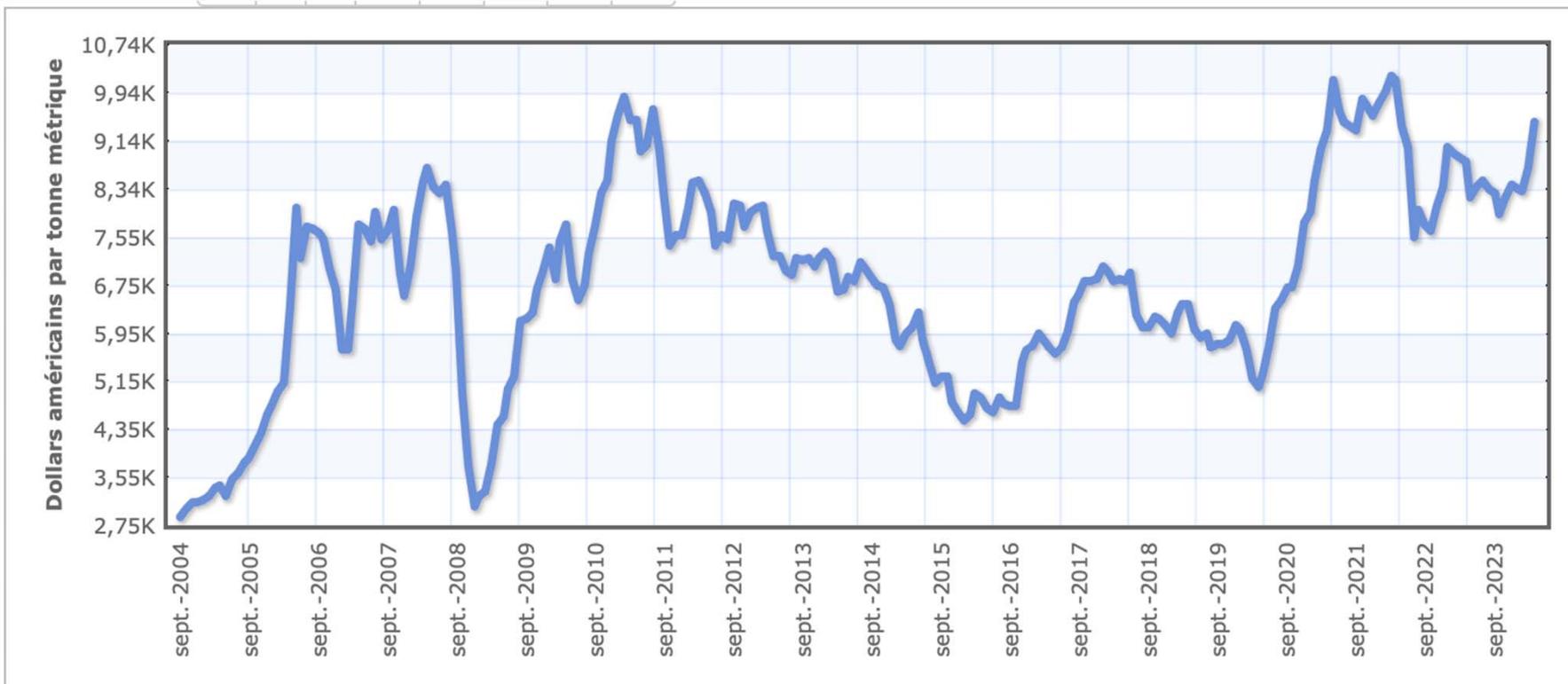
De nombreux articles prévoient l'application du droit commun (code général des impôts, code des douanes, code de l'environnement, etc.) au détriment des conventions pour les titulaires d'un titre minier (article 249 se réfère au code général des impôts et des douanes, article 251 relatif au régime fiscal des sous-traitants, articles 252 et 253 sur les dispositions fiscales de droit commun, articles 255 sur la CNSS et 256 relatifs aux contributions sociales de droit commun, etc.).

Les futures conventions minières **n'auront plus valeur de loi et elles ne pourront plus déroger au code minier ni aux autres législations de droit commun**, ce qui les vide de leur substance et intérêt.

Le projet d'article 324 crée une très grande insécurité juridique en précisant que les dispositions et lois relatives au contenu local, loi de police, hygiène, santé, sécurité, protection de l'environnement, transparence, certification, traçabilité s'appliqueront même aux conventions déjà en vigueur.

LE COURS DU CUIVRE

Cours des cathodes de cuivre – 20 dernières années

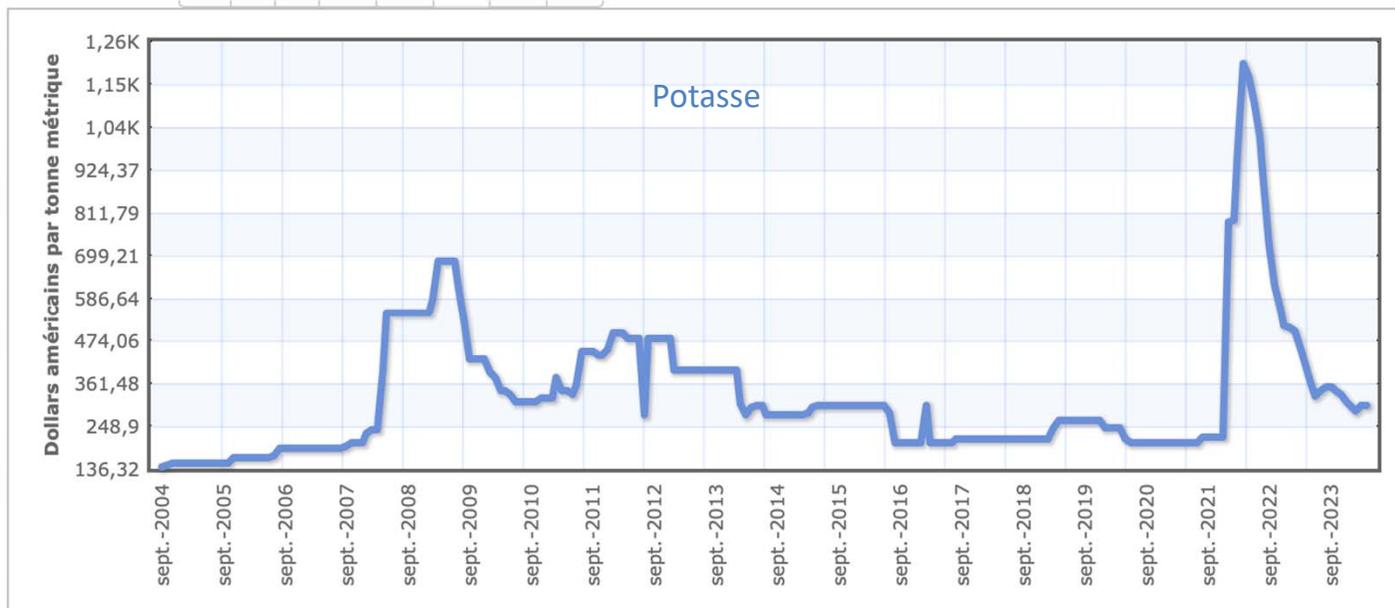


- Légère baisse mais maintien du cours à un niveau très élevé en moyenne à USD 8.450 par tonne sur les 12 derniers mois.
- Très favorable aux exportations.

LES COURS DES POTASSES ET PHOSPHATES

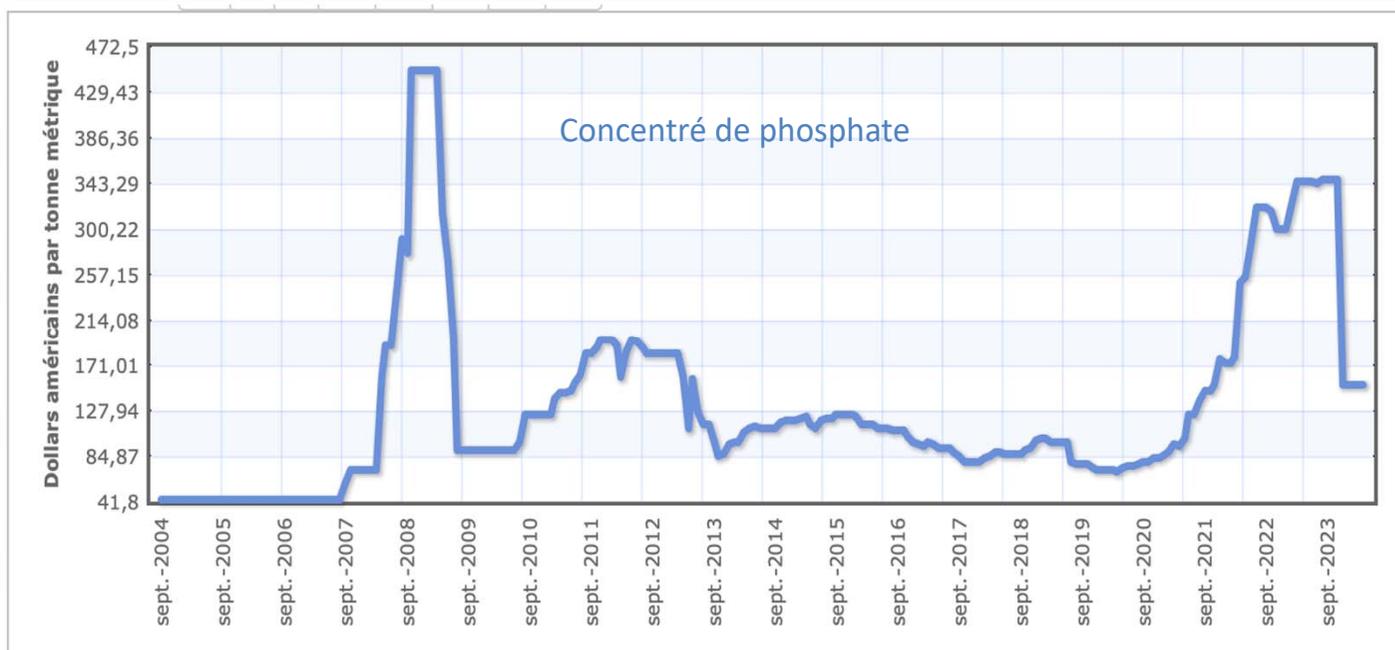
Potasse (K):

- explosion des cours suite à la crise en Ukraine en 2022
- baisse significative (-39%) en 2023
- maintien supérieur au niveau d'avant la crise



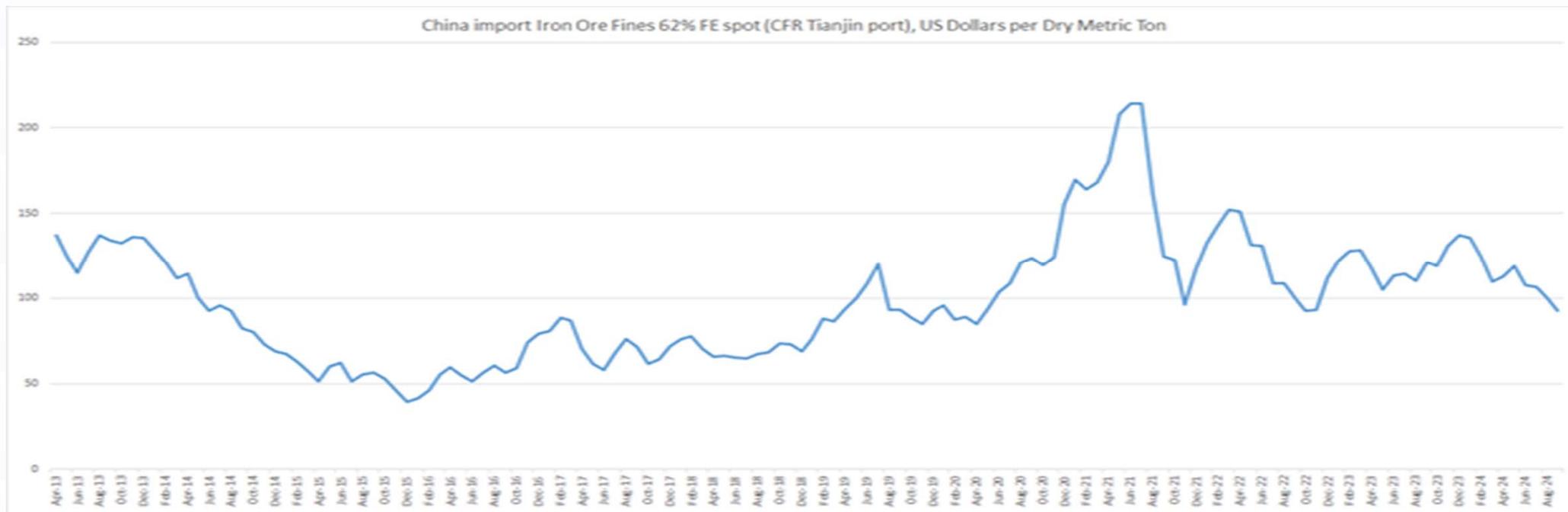
Phosphate (P):

- explosion des cours en 2022 et 2023 en conséquence de la guerre en Ukraine
- Chute en déc 2023 : - 56%
- Pas de cours depuis mai
- Tendance au maintien voire légère baisse



LES COURS DU MINERAI DE FER

Prix minerais de fer 2013-2024



- **De mai 2020 à mai 2021** (pendant la pandémie de COVID-19), les cours du minerai de fer ont fortement augmenté et atteint un record de 237 \$ US (Fe 62%) la tonne en mai 2021.
- **De septembre à novembre 2021**, les cours se sont effondrés et sont descendus en dessous de 90 \$ US la tonne (nov 21)
- **De décembre 2021 à mars 2022** les cours sont remontés à 150 \$ US
- **De avril à novembre 2022** forte baisse jusqu'à 80 \$ US (Fe 62%) la tonne (nov 22)
- **De décembre 2022 à octobre 2023** les cours ont variés entre 100 et 130 USD par tonne (125 USD début nov 23)
- **De janvier à avril 2024** les prix sont passés de 142 USD par tonne début à 96 USD. Entre juillet et septembre 2024, le prix a baissé de 110 USD à 90 USD. Le 15 novembre 2024, la tonne est à **102 USD**.

Le prix moyen du minerai de fer pour les 10 premiers mois de 2024 (Fe 62%) s'élève à 112 USD la tonne. Ce prix moyen est inférieur à celui des années 2022 et 2023 (121 USD), 162 USD en 2021, 109 USD en 2020, 94 USD en 2019, 70 USD en 2018, 72 USD en 2017 et 59 USD en 2016.

PERSPECTIVES

Des perspectives pour 2025 en dépit des difficultés

PRODUCTION



SOREMI SA



20/11/2024

Soremi – Cuivre (Cu) Zinc (Zn) et Plomb (Pb) / or (exploration)

Points positifs et activités pour 2024:

- Continuation des activités de production de cathodes de cuivre et de lingots de zinc
- Etudes en cours pour la récupération du minerai de plomb
- Poursuite de la recherche afin de découvrir de nouveaux gisements à Boko-songho, dans le Pool et à Mfouati. À Boko-songho, l'intensification des opérations de prospection et de forages vise à découvrir des réserves additionnelles, prolongeant ainsi la durée de vie de l'usine. À Mfouati, les travaux d'extraction des minerais continuent dans le grand gisement de Yanga Koubenza.
- Dans le Pool, les opérations d'exploitation minière ont commencé sur les nouveaux gisements découverts, principalement des polymétaux.
- Dans la Lékoumou, Soremi détient un permis de recherche d'or et a mené des enquêtes publiques dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social requise en phase de recherche. Les Termes de Référence de l'EIES ont été transmis au ministère de l'Environnement, début juillet 2024 mais n'ont pas encore été validés.

Difficultés :

- Malgré l'interdiction par le gouvernement de l'activité d'exploitation artisanale des minerais dans les permis de SOREMI à la fin de l'année 2022, ces activités minières artisanales illégales ont continué au cours des années 2023 et 2024. Ce minerai de cuivre brut illégalement extrait est exporté sans traitement et sans création de valeur ajoutée
- Difficulté d'approvisionnement en produits chimiques (notamment sulfure) qui a entraîné une baisse de la production à l'usine depuis 2022



PERSPECTIVES

Des perspectives pour 2025 en dépit des difficultés

COMINCO – Phosphate (P)

DEVELOPPEMENT
ET TRAVAUX
PREPARATOIRES

COMINCO



20/11/2024

Points positifs :

- Plan d'entreprise actualisé pour 1 Mtpa et 2 Mtpa et investisseurs intéressés; due diligence en cours, visite des sites
- Budgets complémentaires alloués pour travaux préparatoires

En cours:

- Poursuite des discussions avec des investisseurs
- Construction de bureaux, entrepôt, atelier à la base vie
- Optimisation de la gestion des eaux souterraines et de surface par un expert en hydrogéologie
- Etude travaux réhabilitation de la piste d'accès de 14 km et début d'entretien
- Remobilisation d'équipements
- Poursuite des projets HSEC et de développement sur le site

Objectifs pour 2025 :

Boucler le financement et démarrer la construction





PERSPECTIVES

Des perspectives pour 2025 en dépit des difficultés

Kore Potash PLC - Projet d'Exploitation de Muriate de Potasse

Points positifs :

- 28 oct 2024 - Conclusion des négociations de l'accord EPC pour la construction de la mine de Kola par le Consortium PowerChina International et SEPCO.
- Projet revu à 2.2 Mtpa de Muriate de Potasse x 31 ans.
- 19 nov 2024 - Cérémonie de signature du contrat de construction prévue à Brazzaville.
- CapEx dépassant légèrement les USD 2 Milliards
- Engagement du Consortium Summit pour le financement du projet. MOU signé en Avril 2021. Term Sheet attendu d'ici mi-février 2025. Financial Close Décembre 2025.
- Financement par un fonds souverain des Emirats Arabes Unis selon le principe du financement islamique (Sharia): Royalty Finance + Dette



Perspectives pour 2025 :

- Etude ESIA, RAP et DUP à actualiser suite à certains changements.
- Early Works par PowerChina démarrant Q1-2025
- Construction prévue démarrer Q1-2026 et durer 43 mois

Luyuan des Mines Congo – Potasse

Avancées majeures :

- L'étude de faisabilité pour la première phase de 2.000.000 de tonnes par an, et la mise à jour de l'étude impact environnemental et social, et l'étude d'ingénierie géologique sont terminées.
- Les travaux de construction de la ligne de 30 KV, et le poste de transformation sont terminés. La distribution de l'électricité sur l'ensemble du site est effective.
- Les villageois ont été délocalisés dans le nouveau village qui comprend 160 maisons électrifiées.
- 12 forages sont installés pour les besoins du projet et pour les villageois.
- La route de 14 km partant de Holle moni jusqu'au site minier en passant par la réserve des chimpanzés est entièrement réhabilitée et en cours de stabilisation.
- La société a obtenu de l'Etat congolais, le déclassement de la zone sud-ouest de la réserve des chimpanzés pour une superficie de 14,702 Ha qui serviront à la construction de l'usine. Ce déclassement fera l'objet d'un décret.
- Les travaux de construction des puits principal et auxiliaire sont terminés.
- Commencés en juin 2023, les travaux de terrassement et d'aménagement des terres pour la construction de la mine au sud du permis sont terminés.
- La base-vie est complètement réhabilitée.

En cours :

- Des discussions pour l'accès à la ligne 220 KV pour la phase de production sont toujours en cours avec la direction générale de E2C.
- Le creusement des galeries est toujours en cours.
- Les travaux de construction de la route secondaire sont en cours.
- La réhabilitation de certaines sections de la RN5 devrait commencer dans les prochaines semaines.
- Les bâtiments administratifs sont en cours de construction autour de l'usine.
- Les installations portuaires sont en cours.

Objectifs pour 2024-2025 :

- terminer tous les travaux et commencer la production fin 2025
- Embaucher du personnel local et envoyer des étudiants congolais en formation.

ETUDES et
DEVELOPPEMENT



20/11/2024

PERSPECTIVES

Des perspectives pour 2025 en dépit des difficultés

ETUDES et
DEVELOPPEMENT

MPD
CONGO S.A.U

MPD Congo – Fer (Fe)

Points positifs :

Changement d'actionnaire (decembre 2022) la société Zanaga Iron Ore Company (ZIOC) listée à l'AIM Market détient 100% de la société MPD Congo (Glencore détient 48% de ZIOC).

MPD Congo a remis en août 2024 une étude de faisabilité révisée

La société continue les études et échanges notamment sur la partie production d'énergie avec la CEC et des sociétés chinoises pour le projet de barrage de Mpoukou et sur le solution portuaire avec Arise IIP

Difficultés :

- Mauvais état de l'infrastructure ferroviaire entre Mossendjo et Dolisie (voie à réhabiliter pour la phase test ou la phase Early Phase Project (EPP))
- Faible tirant d'eau au mole 1 du PAPN (9 m) limitant la taille de navires minéraliers
- Pas encore d'infrastructure portuaire ni de source d'énergie disponible dans la zone du Projet Zanaga pour démarrer la phase 1 du Projet principal (12 millions de tonnes par an via un pipeline à construire)

Perspectives pour 2025 :

- Levée de fonds pour continuer les activités et financer les études (énergie et port) et le FEED
- Début du FEED (test de production et transport d'échantillons)
- Etudes des deux sites identifiés pour développer un barrage hydro (Mpoukou et Simombando)
- Obtention des différentes autorisations administratives FEED



PROJET DE MINE DE FER AU GABON

Exportation Planifié pour 2026

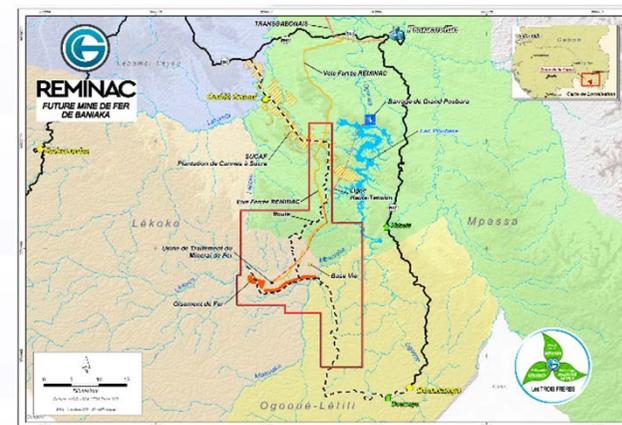
CONSTRUCTION
EN 2025
EXPORTATION
EN 2026



REMINAC
filiale de Genmin

REMINAC PROJET BANIAKA FER (Fe)

- Permis de recherche obtenu en 2012
- Et depuis 2012, un travail constant d'exploration, sans interruption, y compris pendant la période difficile de la pandémie de Covid-19, attitude félicité par l'administration des Mines et de la Géologie au Gabon.
- Depuis 2012, plus de 30 milliards de francs CFA dépensés « sur le Terrain » pour des campagnes systématiques d'évaluations géologique du gisement de Baniaka, avec plus de « 2000 puits » totalisant « 46Km de forage » d'exploration réalisés sur cette période.
- Ressources Minérales certifiées JORC de 760 millions de tonnes.
- Les Ressources Minières certifiées représentent seulement 18% des 85 km de géologie prospective.
- Plus de 4 Milliard de tonnes de ressources ciblées (50 ans ?)
- Réserves de Minerai de 103 millions de tonnes pour une production initiale de 5 Mtpa minimum sur 10 ans mais avec une volonté de produire 10Mtpa et beaucoup plus, dès que possible en fonction de la disponibilité de la logistique ferroviaire .
- Licence environnementale et sociale accordée le 27 Juillet 2023.
- Permis d'exploitation de mine à grande échelle d'une durée de 20 ans obtenue fin Décembre 2023.
- Jusqu'à 170 personnels Gabonais employés suivant les phases d'explorations, depuis SUCAF, Boumango, Bakoumba, Moanda et Franceville dont géologues et assistants géologues formés à l'Ecole Nationale des Mines et l'Université de Masuku.



Merci pour votre attention